L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 15 JUIN 1889. 62me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 15 JUIN 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an....$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR LE SHERIF.— Lots de terre, avec bâtisses et améliorations, dans les Deuxième, Troisième et Sixième Districts.

PAR W. A. KERNAGHAN—Le joli cottage double Nos 116 et 118 1|2 rue Palmyre.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Buggy, cheval, harnais, meubles de ménage, coffre-fort, etc., actions diverses.

PAR M. FARRENTELLI, Constable de la Première Cour de Cité—No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et St-Charles—Un buggy à quatre roues avec impériale.

Un nouveau progrès dans la fabrication du sucre.

Au moment où il s'opère une véritable révolution dans l'industrie sucrière louisianaise; où les améliorations succèdent aux améliorations; où les planteurs font tant de dépenses pour réparer leurs anciens appareils, pour en acheter de nouveaux, supérieurs aux anciens, et, même, sur quelques propriétés pour substituer le système de la diffusion à celui de la roulaison, le procédé chimique au procédé mécanique, ou bien encore—ce qui est, peut être, le dernier mot du progrès—pour combiner savamment les deux ensemble—il est bon de propager, parmi nos lecteurs de langue française, une bonne nouvelle qui est de nature à les encourager dans leurs efforts, à les engager à y persister, au milieu des tracas dont ils sont assaillis—à les aiguillonner, non plus par l'espoir, mais par la certitude d'un avenir meilleur, d'un retour assuré de la fortune, qui semblait les avoir abandonnés.

La nouvelle nous vient de France, par le canal du *Journal des Fabricants de sucre*, mais le fait s'est passé dans l'une des Antilles françaises, à la Guadeloupe. Il s'agit d'un procédé nouveau de défécation, qui joue le même rôle et amène les mêmes progrès dans l'extraction du sucre solide, cristallisé, qui se trouve dans le jus ou la masse cuite, que la diffusion, dans l'extraction de ce même jus qui est dans la canne. La diffusion donne, déjà, une augmentation de 20 pour cent dans l'extraction du jus: le nouveau procédé ajoute une autre augmentation de sucre solide de 20 pour cent.

Cette méthode nouvelle de défécation, extrêmement puissante, complète l'œuvre de la diffusion et achève la révolution.

L'auteur—M. Oscar de Lagarrigne—est un chimiste établi à Ste-Marie. A force de travaux, il est arrivé à découvrir une combinaison d'ingrédients qui opère une séparation parfaite entre les matières sédimentaires qui se trouvent dans la masse liquide, et la matière saccharine pure—de telle sorte que, par son procédé, l'on extrait exactement tout le sucre qui est dans le jus, comme on extrait, par la diffusion, tout le jus qui est dans la canne.

M. De Lagarrigne emploie ses ingrédients à froid, à l'état liquide, dans le déféqueur, avant de chauffer et de passer à la chaux; il obtient ainsi une clarification remarquable. Il achève de décanter, c'est à dire d'obtenir une séparation des sédiments, au moyen d'un filtrage extrêmement simple.

"Les premières expériences faites dans des circonstances défavorables"—dit le *Journal des Fabricants de sucre*—"ont eu lieu sur une masse cuite qui a donné 56 pour cent de sucre sec, au lieu de 50 pour cent seulement, comme auparavant—ce qui faisait déjà une augmentation dans le rendement total de 72|100 pour cent. Une seconde expérience a donné un rendement total de 6 et 86|100 pour cent, au lieu de 6 15|100 pour cent.

Il ne reste plus qu'à trouver un meilleur système de décantation ou de filtrage. On pourra alors—c'est l'opinion de l'inventeur—tirer 60 pour cent en sucre solide de la masse cuite, ce qui fait une augmentation de 20 pour cent sur le rendement actuel."

Le journal français—qui est une autorité dans la matière—ajoute que les expériences ont été faites avec une remarquable habileté par l'opérateur, et suivies avec une grande attention par les connaisseurs. Tous croient au succès le plus complet. Ajoutons que, cette fois, la découverte n'a pas été faite sur une autre matière, première ou plus ou moins travaillée, provenant de la betterave ou du sorgho, mais bien de la canne tropicale que nous cultivons ici; que nous n'avons absolument qu'à l'appliquer à notre masse cuite, telle qu'elle nous vient de la roulaison ou de la diffusion. Pas le moindre changement à faire dans les machines; pas le moindre prétexte laissé aux nonchalants, aux apathiques, aux partisans de la routine. Quant aux ingrédients dont se sert l'inventeur, nous supposons qu'ils ne doivent pas coûter bien cher. Ce ne sont pas les frais d'achat qui peuvent retarder l'application du procédé.

Si nous insistons sur cette nouvelle que nous recevons de France, c'est qu'elle doit avoir une grande influence sur l'avenir de l'industrie: c'est, surtout, qu'elle nous arrive à une époque de l'année où, par suite d'une sécheresse sans précédents, le découragement tend à s'emparer des planteurs.

Il est bon, au milieu d'une crise comme celle que nous traversons, d'éclairer les esprits, de les tenir sans cesse en éveil; il est bon de montrer, tout près de lui, au matelot qui lutte contre les flots, le but qu'il poursuit et qu'en quelques bons coups de rames, il peut atteindre.

N'oublions jamais que nous travaillons une matière première supérieure à toutes celles que l'industrie a exploitées jusqu'à présent; que l'on n'a pu nous faire concurrence ailleurs, que grâce à l'invention de procédés mécaniques ou chimiques beaucoup plus puissants, beaucoup plus rapides, beaucoup moins dispendieux que les nôtres, et qu'il nous suffit d'obtenir l'égalité dans la fabrication, pour pouvoir dominer sur le marché. Toute réforme nous fait regagner un peu du terrain perdu, tout progrès nous rapproche du premier rang. Voici un procédé nouveau que l'on vient de découvrir près de nous; il est complètement à notre portée; l'application n'en doit pas être bien coûteuse; pourquoi ne pas nous en emparer immédiatement et en tirer les premiers bénéfices, si les merveilles qu'on en raconte, se réalisent?

APPEL A L'ARGENT FRANÇAIS.—Si on en croit la *Post*, de Berlin, le gouvernement allemand aurait laissé entendre au roi Humbert et à M. Crispi que l'Italie avait besoin d'au moins 800 millions pour achever et mettre en meilleur état les lignes stratégiques, compléter les armements de l'armée active et de la réserve et constituer un trésor de guerre qui permettrait la mobilisation immédiate.

Maintenant, où prendre cet argent? La *Post* va nous le dire:

"Dans ces conditions, nous voudrions voir disparaître les malentendus qui existent entre la France et l'Italie."

C'est donc la France qui devrait prêter les 900 millions nécessaires.

LOUISIANE.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 5 juin:

Le fleuve monte.—Bon signe pour les planteurs riziers.

—Nous apprenons, de diverses sources, que les différentes récoltes, dans toute la paroisse, sont dans un état alarmant, par suite de la longue sécheresse qui sévit sur la Louisiane.

—Le maïs souffre beaucoup. Presque partout on a abandonné le riz. Quant au plant et aux souches de cannes, ils seront bientôt réduits au même état, s'il ne nous arrive pas, bientôt, de la pluie.

L'*Advocate*, Baton Rouge, du 9 juin:

Le *Herald*, de Trinity, demande la division de la paroisse Catahoula. "Cette paroisse, dit il, a 1100 milles carrés; elle est trop vaste pour qu'un fonctionnaire public la parcoure facilement, dans ses tournées, afin de s'occuper des besoins des populations. A une époque où les communications rapides et aisées sont d'une nécessité indispensable, la paroisse Catahoula est dans des conditions assez anormales; elle se compose à moitié de collines, à moitié de marécages.

On sait que les deux populations ne vivent pas en très-bonne intelligence. Il existe une sorte d'esprit de jalousie entre l'une et l'autre.

Il n'y a qu'un moyen de mettre un terme à ce fâcheux état de choses: c'est la division: faire, des collines, une paroisse et, des marécages, une autre paroisse."

Il y a un grand fond de vérité dans tout cela.

Il y a douze ans, il a été question de faire cette division. On voulait, en prenant une partie de Concordia, faire des terres d'alluvion une grande et belle paroisse, dont tous les habitants seraient unis par des intérêts communs et ayant les mêmes sentiments. Il en résulterait, immédiatement la cessation des hostilités sourdes qui règnent dans cette paroisse.

La *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 12 juin:

Il y a, dans la paroisse East Carroll, 3887 enfants capables d'aller à l'école; pour leur procurer les avantages d'un bon enseignement, le Juri de police, conformément à la pétition qui va lui être adressée, s'apprête à imposer une taxe pour grossir le fonds d'école.

—Nous lisons, dans le *Democrat*, de cette paroisse:

Il y a quelques années, l'habitation Neponsette n'avait en culture que quelques acres; il y en a maintenant à peu près 800, en cannes et en coton—le tout en bon état. On y a établi, à l'usage des tenanciers, un moulin à coton, une scierie, tout ce qui peut aider à la culture et donner le confortable aux cultivateurs. Waverley, située derrière Neponsette, est aussi fort bien cultivée. Sur la section 16, qui appartient aux écoles de la paroisse, il y a plusieurs maisons qui sont occupées, et 40 acres en culture.

—Le *Democrat*, de Lake Providence, dit que le nouveau "gin" qui s'élève en face de la localité, sera achevé bientôt, et prêt à fonctionner pour la récolte prochaine.

—East Carroll a $10,958 60 en caisse et pas un sou de dette.

—Le *Chronicle*, de Colfax, paroisse Grant, annonce que l'on va enfin jeter sur les bayous Darro et Rigolette, les ponts que l'on réclame depuis si longtemps.

—C. H. Thomas, couleur, a apporté, dans nos bureaux, le 30 mai, le premier coton en fleur de la saison. La tige a été cueillie sur la propriété Adolphe Layssard, à trois milles au-dessous de Colfax. L'ensemencement avait eu lieu le 5 mars dernier.

—Le *Truth*, Baton Rouge: Le président B. R. Mayer, de la compagnie d'éclairage électrique, a été autorisé à se rendre à St-Louis et à Chicago, afin d'y acheter toutes les machines nécessaires pour établir un système complet d'éclairage électrique, pour la capitale de l'Etat.

Les administrateurs de chemin de fer ont reçu des instructions pour faire un contrat avec la compagnie d'éclairage électrique, afin d'éclairer toute la gare à l'électricité, au dedans et au dehors.

—Le *Guardian*, d'Homer, paroisse Claiborne, fait une brillante description des pépinières de Clingman, près d'Homer. Le verger et le jardin fleuriste occupent un espace de 50 acres; 60 hommes sont employés dans les pépinières, et les ventes annuelles dépassent le chiffre de $100,000.

—Le *Times* de Shreveport, paroisse Caddo, dit:

Il s'élève de superbes bâtisses dans les différentes parties de la ville; ce n'est pas un mouvement extraordinaire; il est, au contraire, modéré, mais constant, et ne se ralentissant jamais.

—Parmi les nouvelles industries qui gagnent, tous les jours, en importance, à Shreveport, il faut citer la fabrique de wagons pour troncs d'arbres, à l'usage des bûcherons et des propriétaires de scierie. Chaque wagon est solidement construit et pleinement garanti.

—La propriété Place, ayant un acre avec bâtisses, a été vendue, il y a quelques jours, par les agents de propriétés Perrin et Hayden, au Rév. W. J. Penick, $1800. On veut y établir l'orphelinat Geneviève.

—Le *Democrat*, de Shreveport:

Le capt. W. T. Boardman a retiré le *Dacotah* du trafic de la Rivière Rouge, à cause de la baisse des eaux. Le steamer va être l'objet d'importantes réparations.

MM. Ardis et Cie, de Shreveport, ont reçu la première fleur de coton de l'année; elle venait de chez M. Walter Colquitt, près de la ville, sur la Rivière Rouge.

Le contrôleur de Shreveport a déjà reçu $400 de taxes sur les chiens. Cette licence a fait déguerpir 980 chiens de la ville; ils sont allés faire l'ornement de la paroisse Bossier.

La compagnie des "Waterworks" a ordonné une nouvelle extension de tuyaux de distribution des eaux dans la ville.

On se plaint, dans notre paroisse et dans celles des alentours, des ravages causés par les insectes malfaisants, sur le coton.

—Le *Democrat*, de Mansfield, paroisse de Soto, dit: "Le Rév. C. Harrington a récolté, hier, 62 livres de pommes de terre, provenant de trois pommes de terre, pesant une livre et plantées, au printemps dernier. Une maison de Philadelphie, faisant le commerce de graines, avait offert un prix de $100 pour celui qui tirerait la plus abondante récolte d'une livre de pommes de terre. C'est ce qui a provoqué cet essai de la part de M. Harrington."

—Le maire Leslie, d'Arcadia, paroisse Bienville, a ordonné une élection, qui aura lieu le 25 juin, en vue de prélever une surtaxe de cinq "mills", pendant dix ans, pour aider à la construction du chemin de fer Alexandrie, Arcadia et Fort Smith.

—L'*Advance*, d'Arcadia, constate que les pluies tombées dans cette paroisse, durant les derniers quinze jours, assurent aux industrieux fermiers du pays une excellente récolte de maïs.

—Le *Signal*, de Crowley, paroisse Acadie, dit que les fermiers des environs n'ont pas à s'effrayer outre mesure des suites de la sécheresse. M. C. C. Gould—ajoute-t-il—nous affirme qu'en 1843, il avait plu le Jour de Noël et que, de ce jour-là au 1er juin 1844, il n'était pas tombé une goutte d'eau—ce qui n'a pas empêché les cultivateurs de faire la plus belle récolte de maïs qu'il ait jamais vue.

Le moulin à riz, de Rayne, qui avait coûté près de $20,000, vient d'être vendu, à la criée, par le shériff, $7500.

Dans la prairie, les puces et insectes malfaisants endommagent considérablement le riz et le maïs.

—Le *Banner*, de Bellevue, paroisse Bossier:

Grande pluie, lundi soir, à la grande joie de nos fermiers.

—Le *Bulletin*, de Monroe, paroisse Ouachita, annonce que les travaux du tracé de la ligne Union & Northwestern marchent d'une façon très satisfaisante.

Une association de Foire s'est organisée à Monroe. Le capt. J. B. Stone lui a fait un généreux don de terrain.

—Le *Telegraph*:

La *Presse* de Monroe est une des industries dont il nous plaît de constater l'état florissant.

—Les travaux d'empierrement, sur la ligne Vicksburg, Shreveport et Pacific, marchent rapidement. Cette ligne sera, désormais, une des meilleures et des plus belles du Sud.

—L'Union des Fermiers Liberty va établir une filature à Monroe.

—Les pluies de la semaine dernière et de celle-ci ont fait un bien immense aux récoltes qui dépérissaient; celles-ci avaient beaucoup souffert de la sécheresse, mais elles se relèvent bien vite.

—Le *Farmer*, de Calhoun, donne les renseignements suivants sur la ferme expérimentale de cette localité:

Les expériences sur les avoines, l'orge, le froment, ont été couronnées de résultats très satisfaisants. Voici les meilleurs rendements:

Avoine, 55 1|2 boisseaux à l'acre; orge, 51 1|4 boisseaux; Blé, 17 1|2.

Quant à la récolte de pommes de terre, elle promet beaucoup; on en a fait 65 expériences différentes. On récoltera, bientôt; nous en donnerons les résultats.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, paroisse Rapides:

M. E. A. Dickson, propriétaire de la fabrique de glace d'Alexandrie, nous apprend qu'il reçoit, constamment, des lettres des différentes régions du Nord, lui demandant des informations sur Alexandrie et le centre de la Louisiane.

—Le juri de police de la paroisse Richland a alloué $200 pour aller solliciter des immigrants, pour la paroisse, dans l'Etat de l'Iowa.

—Le plus gros oignon que nous ayons jamais vu, dit le *Beacon*, de Richland, nous a été envoyé de chez M. W. I Hair; il avait 18 pouces 1|4 de circonférence.

—Le *Citizen*, de Coushatta, paroisse Rivière Rouge, dit que la récolte de maïs est bonne; le froid ne l'a pas affectée. Une bonne pluie de plus, et une récolte abondante est assurée.

—Le *Progrès*, paroisse St Bernard:

Une foire doit avoir lieu, à St-Bernard, le 10 octobre; le produit en sera affecté à l'établissement d'une école de paroisse.

On répare, en ce moment, l'Eglise St-Maurice.

On est en train de paver les trottoirs, en face des abattoirs.

—La *Gazette*, de Tensas, dit que la Compagnie télégraphique de Tensas et Madison s'est organisée avec M. W. M. Davidson comme président et trésorier, M. Hugh Tullis, comme vice-président et secrétaire. La ligne est de premier ordre, et l'on pourra bientôt établir, partout, de rapides communications pour les relations d'affaires.

—Le *People's Friend*, de Leesville, paroisse Vernon: Le maïs vient fort bien dans quelques parties de la paroisse; nos fermiers commencent, cette semaine, à couper leur avoine.

M. W. Guillespie, qui réside près de notre localité, a un grand carré de patates douces: nous n'en avons pas vu de plus belles, cette année. Ce brave travailleur, n'ayant pas de cheval, a retourné sa terre avec la houe; il a fait toute sa culture avec cet unique outil, travaillant, la nuit, pour son compte, et, au dehors, pendant le jour. Cet excellent homme mérite de réussir; nous croyons qu'il prospérera.

—La Foire de West Feliciana s'ouvrira le 16 octobre prochain. Il y aura des courses; $1000 seront distribués en prix.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 13 juin:

Après une longue sécheresse, la pluie nous est enfin venue, et, depuis dimanche, nous en avons chaque jour. Dimanche dernier, une trombe a traversé le parc Colomb et occasionné du dégât à que bâtisse qui s'y trouve.

—La rude main de la mort s'est appesantie sur notre paroisse, et a fait, parmi nous, deux victimes, enlevées, toutes deux, à la fleur de l'âge, à ce moment où la vie nous paraît souriante et pleine de promesses. Mardi dernier, à 4 heures A. M., est décédée, à l'âge de 23 ans, Madame Marie Alice Poché, épouse d'Ernest O. Himel. La mort en elle-même est toujours triste, mais elle l'est doublement lorsqu'elle enlève, à cet âge, à un époux, une compagne tendre et chérie, à des jeunes enfants, une mère dont l'affection et les conseils sont nécessaires, à un grand nombre, une amie douée de nobles qualités de cœur et d'esprit.

Stocks et cheval et buggy à vendre.—MM. W. I. Hodgson & Fils, encanteurs vendront aujourd'hui à midi, à la Bourse des Encanteurs, pour le compte de la succession de William E. Hunter, décédé, une liste de choix de stocks de banque et autres, cheval, buggy et harnais, meubles de bureaux, etc. Voir l'annonce pour plus amples détails.

On peut, en toute sûreté, donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu.

DÉVOUEMENT D'UN CHIEN POUR SON MAITRE.—Un journal de la Creuse, France, nous apporte un fait qui mérite d'être enregistré. Il montre jusqu'où peut aller le dévouement d'un chien pour son maître.

Il y a un étang situé tout près du château de Marsac. Un homme venait d'y jeter son chien pour le noyer. Il le lança aussi loin qu'il put; la pauvre bête disparut d'abord sous l'eau, puis, étant remontée, nagea avec toute la force que peut donner l'instinct de la conservation. Elle revint au bord, l'œil suppliant, semblant implorer son pardon; mais, loin de s'apitoyer, l'homme lui lançait des pierres chaque fois qu'elle voulait regagner le bord. Enfin, il prit un pavé énorme pour en finir; mais, comme il s'approchait pour le lui lancer, son pied glissa sur la berge et il tomba dans l'eau.

La scène changea subitement, et de cruelle devint superbe. C'était au tour de l'homme de se débattre contre la mort qui le menaçait. Le chien, plus humain que son maître, sauta à son secours et, le saisissant par ses habits, parvint à le ramener près du bord, qu'il réussit à gravir.

Espérons tout au moins que l'homme en question sera plus clément envers la pauvre bête qui, lui rendant le bien pour le mal, lui a sauvé la vie.

PAROLES DU PREMIER MINISTRE D'ANGLETERRE LORS DE LA DISCUSSION RELATIVE A L'ACCROISSEMENT DE LA FLOTTE BRITANNIQUE.—"Je ne dis pas que le péril est imminent, et j'espère qu'il ne deviendra pas une réalité, mais il faut y songer sans cesse. Tous les peuples se préparent à la guerre; ils sont accablés sous les charges. Qui sait si l'un d'eux ne sera pas amené, contre sa volonté même, à faire la guerre pour ne pas succomber dans une crise économique?"

ROYAL

BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.
Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS & CO., SCHMIDT & ZIEGLER.
1er janv. 89—1 an—mer, jeu, dim

L'INGÉNIOSITÉ DES SAVANTS.—UNE SOIE ARTIFICIELLE.—L'ingéniosité des savants devient de plus en plus inquiétante. Voici qu'on vient d'inventer une soie artificielle!

La *Revue scientifique* publie son mode de préparation:

"La cellulose (coton, pâte de paille, etc.), traitée par un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique à équivalents égaux, comme pour la préparation du fulmi-coton, est dissoute dans un mélange d'alcool et d'éther, additionné de perchlorure de fer ou de protochlorure d'étain et d'acide tannique. La solution ainsi obtenue est placée dans un entonnoir vertical terminé par une filière ou un bec de chalumeau finement percé et peut s'écouler dans une cuvette pleine d'eaux faiblement acidulée par l'acide nitrique. Le mince filet fluide qui s'échappe prend immédiatement consistance et donne un fil qui peut être tiré, séché et enroulé sur un petit tour; si la filière est percée de plusieurs trous, on tire cinq ou six fils qu'on peut tordre en même temps pour avoir des trames.

"Le fil obtenu est légèrement grisâtre, transparent, souple, absolument soyeux à l'aspect, à l'éclat et au toucher, parfaitement régulier, rond ou plat, suivant la forme de la filière qui a servi à sa formation. Il semble aussi résistant et aussi élastique que le fil de soie naturelle. Il est inattaquable par l'eau, à froid ou à chaud, par les acides et les alcalis moyennement concentrés. Si l'on introduit dans la solution éthérée des matières colorantes convenables, on obtient des fils de toutes les couleurs.

"L'alcool et l'éther pouvant être récupérés à peu près intégralement, le prix de revient ne dépasserait guère 15 francs le kilogramme, et correspondrait à une valeur marchande de 50 francs."

Suivant le *Moniteur industriel*, ce fil brûle sans que le feu se propage trop, mais c'est encore une infériorité qu'on espère pouvoir combattre. Sa composition chimique est celle d'un éther nitrique de la cellulose. On pourra, fort probablement, remplacer l'acide nitrique par un autre acide qui rendra ce corps moins combustible. Quand ce progrès sera réalisé—ajoute ce journal—"on tirera un excellent parti de ce textile nouveau, qui offrira de précieuses ressources à l'industrie lyonnaise."

LA NOUVELLE DU VOYAGE, A STRASBOURG, DU ROI D'ITALIE.—CORRESPONDANCE PARISIENNE DU "TIMES", DE LONDRES, ET RÉFLEXIONS D'UN JOURNAL DE GENÈVE.—Le correspondant parisien du *Times* raconte ainsi, d'après une lettre de Berlin, les faits qui ont donné naissance à la nouvelle du voyage à Strasbourg du roi Humbert:

"Vendredi dernier, l'empereur Guillaume dit tout à coup à son hôte, le roi Humbert: "Vous devriez m'accompagner à Strasbourg et me faire là-bas vos adieux après avoir été salué par la garnison." Le roi répondit: "Je ne dis pas non."

"Il faut faire observer à ce sujet qu'aux yeux de l'empereur une visite du roi Humbert à Strasbourg n'eût été simplement qu'une continuation de son séjour en Allemagne et que le roi est un prince de Savoie dont la première impulsion est toujours d'aller en avant et chez qui la réflexion ne vient que plus tard.

"Se conformant à la réponse du roi, l'empereur donna l'ordre de télégraphier à Strasbourg, afin que l'on y prît les dispositions nécessaires.

"Le roi, de son côté, informa M. Crispi de ce qui s'était passé et celui-ci ne fit aucune objection, tout en se sentant peut être quelque peu embarrassé.

"M. Crispi communiqua immédiatement la nouvelle au prince de Bismarck, et ce dernier exposa à l'empereur les circonstances que pouvait avoir son projet.

"Sur le conseil du chancelier, le projet a été abandonné et démenti."

Le *Journal de Genève* s'exprime en ces termes sur le voyage manqué de Strasbourg:

"Ce que l'on comprend très bien, c'est que le roi Humbert, fils du roi galant homme, ait hésité à mettre entre lui et le peuple français un de ces souvenirs qui blessent profondément l'amour propre national et que l'on ne pardonne point. Mais il reste singulier que l'on se soit tant pressé d'annoncer officiellement ce projet inachevé, comme si l'on avait voulu forcer la main au roi Humbert et lui fermer la retraite.

"Il y a dans tout ceci un mystère qui sera éclairci plus tard. Pour le moment, nous en sommes réduits aux conjectures."

ALLEMAGNE ET ITALIE.—L'ALLIANCE OFFENSIVE ET DÉFENSIVE PLUS SOLIDE QUE JAMAIS.—La *Post*, de Strasbourg, publie les lignes suivantes:

"On croit savoir que l'alliance italo-allemande, qui n'expire qu'en 1892, a subi une prolongation importante par les nouvelles conventions, et l'on fixe maintenant sa durée à l'année 1900.

"Il est indubitable qu'à la suite de la visite réciproque entre Berlin et Rome, l'alliance offensive et défensive a gagné en profondeur, en intimité et en solidité."

C'est un journal allemand qui parle.

Variante sur un air connu:

Une dame mûre minaudant, à Alexandre Dumas fils:

—Voyons! quel âge me donnez-vous?

—Madame, je n'aime pas essuyer un refus.

La Salsepareille d'Ayer nécessite une moindre dose, et est plus efficace, dose pour dose, qu'aucune autre médecine pour le sang.

ROBERT.—Décédée hier, à 10 heures a. m., MARIE ELIZA ROBERT, à l'âge de 78 ans.

Les amis et connaissances des familles Robert et Théard sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, samedi, à 4 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue du Quartier, entre Miro et Tonti.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Chambres garnies au No 40 rue Dauphine.

21mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDICHS.

Cottage désirable dans le Quatrième District.

No 88 Avenue Washington.

Interdiction de Emma L. McDuff.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Albert Voorhies, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11 juin 1889, et rendu dans la susdite succession—

Le commode Cottage couvert en ardoises, avec bâtisse à deux étages dans le fond, No 88 avenue Washington, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel et Sixième, contenant galerie sur la façade et sur les côtés, 5 chambres avec cabinets à provisions en bas, et 2 chambres avec cabinet à provisions au dessus, citerne, hangars etc. Le terrain est décrit comme suit: Lot No 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington, sur 100 pieds 9 pouces et une plus petite portion, désignée par la lettre B, mesurant 60 pieds, plus ou moins, de profondeur du côté de la ligne où les lots 3 et 4 se rencontrent, laquelle large portion de terre le sépare de la propriété appartenant autrefois à Henry Jolls, entre lignes parallèles, et 30 pieds de large dans toute sa profondeur; lesquelles 2 portions de terre mesurent ensemble 30 pieds de face à la rue Washington par 160 pieds 9 pouces, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêts par an, avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1889, et fera le dépôt d'usage de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 juin—15 22 29—juil 6 13 20

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.
1er janv. 89—1 an—mer, jeu, dim

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la **Vigueur des Cheveux d'Ayer** est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il; "et, à ma grande surprise, et que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit: "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, Mass., Mlle. Bessie H. Bedloe, de Berlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, Me., et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la **Salsepareille d'Ayer** ou bien par les **Pilules d'Ayer** jointes à la **Vigueur**, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal. Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs

25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels

Avis Spécial.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 25 JUIN, à midi, pour la location de l'un ou l'autre ou des deux cafés au dessous du Théâtre de l'Opéra Français.

G. W. NOTT, Secrétaire.

13 juin—au 25

HOTEL DU PACIFIQUE

LOUIS MARTIN & CO., Prop.;
45 et 47 Est 10e Rue.
Près Broadway.

RESTAURANT FRANÇAIS
DÉJEUNER A LA CARTE.
Diner, Table d'hôte, de 5½ à 8½, $1.00, VIN COMPRIS.

GRAND CAFÉ PARISIEN.
Billards et Jeux divers.
Journaux, Revues et Publications illustrées
Dépôt de Cigarettes françaises
Bureau télégraphique Interprètes
Voitures de Remise

Adresse télégraphique:
PACIFIQUE, NEW-YORK
15mai—3m

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKES, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

JHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ,	H. GALLY.
O. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	W. G. VINCENT,
JULES TUYES,	H. LAROUSSINI,
JUS PITOT,	J. W. HINCKES.

24 fév '89—1an.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

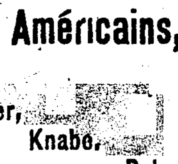

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway
Sohmer,
Knabe,
Behr
Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en **Versements mensuels très faciles.**

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD, NLLE-ORLEANS.

1août87—1an

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1 an—dim mar ven

MESDAMES ET MESSIEURS

Je vous invite instamment et cordialement à vous assurer de l'excellence du NEW HOME avant d'acheter une machine à coudre. Le

New Home

Est positivement la meilleure.

Il surpasse toutes les autres machines.

Croyez-moi et venez l'examiner.

GUSTAV SEEGER,

170 rue du Canal.

N. B.—Depuis le 10 juin 1888, il a été introduit dans la construction du NEW HOME de très grands et de très utiles perfectionnements.

Le HOME est fait d'acier, et, quoique la construction en soit plus coûteuse,

Se vend à meilleur marché qu'aucune autre machine.

12 mai—2mois

D. H. Holmes.

Fera durant ce mois des réductions considérables aux prix de ses marchandises dans tous les Départements de son magasin.

Département des Etoffes de Blanc.

Bon Nansous à carreaux à 5 cts et 10 cts.
Linon blanc 32 pouces de largeur à 5 cts.
Toiles des Indes à 8, 10, 12 1|2, 15 et 17 1|2 cts.
Grand Assortiment de Nouveautés en Etoffes de Blanc, nouvellement déballées, ourlées et plissées. Mousselines des Indes et Batiste piquées, Batiste d'Opéra.

SPÉCIALES.

150 pièces d'Etoffes blanches à raies et à carreaux valant de 15 à 20 cts; toutes réduites à 10 cts.

ETOFFES SE LAVANT.

50 pièces Batiste Bouvette à raies réduite à 6 1|4 cts valant 12 1|2 cts.
500 pièces de Beau Linon imprimé, le tout 10 cts.
Un grand assortiment de Linons imprimés à 3 1|2 et 5 cts.
150 pièces de belle Mousseline française à raies, réduite à 15 cts la yarde.

DEPARTEMENT DES ETOFFES A ROBES.

100 pièces de Chaillies simples, en couleur et rayés, à 6 1|4.
250 pièces de Chaillies imprimés, jolis dessins, à 7 cts.
50 pièces de Chaillies laine, jolis dessins, 20 cts.
En outre, nous déballerons lundi matin, le 10 courant, 200 pièces de Chaillie coton à 4 cts la yarde.

155 Canal St

8juil—1an—dim mar ven

1000 PAIRES DE PANTALONS EN CASIMERE, $1.50.

Nous les vendions le double.

1000 PAIRES DE PANTALONS TRÈS FINS A $3.

Ils valent tous plus de Cinq Piastres.

Nous offrons des Bargains sur tous nos comptoirs cette semaine.

Paletots et Gilets Alpaca et Gros Grain, noir et de couleur,

A MOITIÉ PRIX.

Pour faire profiter le Public en général.

100 douzaines de Chemises Blanches avec 18 plis, 37 cents, 2 chemises pour 75c.

MICHEL LION & CO.,

13 déc—1 an 195, 197, 199 Decatur, coin Ste-Anne.

W. M. Hill.

BIJOUTIER,

No 115 Rue du Canal

—A UN—

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

ARTICLES EN ARGENT PUR

—RENFERMÉS DANS—

De jolies boites en peluches soie, convenables pour présents de noces.

——:o:——:o:——:o:——

Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.

PRIX BAS.

Sont employés par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES METÉYÉ, si bien et si honorablement connu à la Nouvelle-Orléans;

Aussi, M. JOSH LIPMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lillienthal;

Aussi, W. E. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Scooler.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 mai—1anPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE

1er sept—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $6,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les [illegible] les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. '88—1an

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. [illegible]

[illegible]

A. SIMON, [illegible] coin Dumaine et Decatur—[illegible] les publications; [illegible]. 22jan—

M. GUILLAUME MOTHE

Successeur de Eugène Braquet,

Entrepreneur de Pompes Funèbres

COIN BOURBON ET ST-LOUIS.

2fév— Téléphone 716

J INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP,

102......Rue [illegible]......102

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

1er nov88—1 an—mer jeu dim

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.

1 fan—1 an

Téléphone 1146 ETABLI EN 1870. P. O. Box 337.

A. W. MOFFETT.

Chantier de bois et moulin à raboter.

Bureaux coin des rues Toulouse et Bassin. (A la tête du Vieux Bassin.)

Vend du bois de cypre et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards", chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.

Manufacture de wagons une spécialité.

28 sept—1 an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juin 1889.

Liste de publication.

Altophe Alexandre	Labarrère Armand
Bencaz Benoît (époux)	Laffont Joseph
Benzebocq Louis Hyacinthe	Laporte Jean Marie
Bonnaventure Vital	Lapotaire Théodore Louis
Brun Jean	Lesaler Catherine Vve Regottaz
Bignet Victor	Loyez Rose Louis
Brochec Nicolas	Manignet Louis
Corriez Jean François	Martin Prosper
Darroux Pierre	Marchal Jean Louis
Durvilh Pierac	Olard (femme) née Alexandrine Dassonville
Payes Charles	Quirin Joseph
Fouché Claire	Rouge Pierre
François Albert	Solignac Joseph François
Etienne Germain	Tatout Augustin
Garlepied Edouard	Vergnole Michel (époux)
Guerre Alexandre	
Henry Flavien	
Henry Pierre	
Jarricot Jacques	

LETTRES.

Carpeaux Emile Auguste	Maisonnave Pierre
Luquet Charles	Stenne Edmond

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier préalablement par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juin 1889.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

Simon

LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur nature. Spécialité de reproduction et grossissement de peintures fanées.

CABINETS.

No 183 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.

15 mai—1an Dim

Portraits au Crayon,

J. EMILE RIVOIRE
ARTISTE
40 rue Toulouse.
11nov—

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham Madras Turcoma

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'e[illegible] pour Rideaux [illegible]

Nouveau Stock.

NATTES Jointless de Chine,
NATTES Jointless du Japon,
NATTES Jointless Damassées,

Le tout d'un genre tout à fait nouveau est d'un prix des plus réduits.

ELKIN & Cie.,

98......Rue du Canal......98

RIDEAUX.
Renaissance, Colbert et Nottingham.
TOILE POUR HOUSSE,
Blanche et de Fantaisie.
SHADES! SHADES!
Pour Fenêtres.
CORNICHE, POLES.
TAPIS,
Velours, Moquette, Bruxelles, Trois Ply, Ingrain
CORTICINE, LINOLEUM,
TOILE CIRÉE.
Le tout à grandes réductions.
24 oct—1an

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement une veloute et une pureté de son re[illegible]

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans Lne 16nov

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 JUIN—CLASSE No 241

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
48	36	1	10	53	52	68	67	69	20	75	—	—	—

Les tirages ci-dessus publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature

Ce 14 juin 1889—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les listes de nos tirages quotidiens peuvent être vues en tout temps dans toutes nos succursales.

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

QU'IL soit connu que, ce 15me jour d'avril, de l'an de N. S. 1889, pardevant moi, William Octave Hart, notaire dûment commissionné et assermenté, pour la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement les personnes ci-après désignées, toutes d'âge légal et résidant dans cette paroisse, lesquelles ont respectivement déclaré que s'appuyant sur les dispositions d'une loi de la législature de cet Etat connue comme loi No 36, de la session de 1888, approuvée le 29 juin, 1888, ainsi que sur les dispositions des lois de cet Etat relatives à l'organisation de corporations, elles se sont constituées en une corporation dont l'objet est ci-après mentionné, et soumis aux stipulations et conventions indiquées également ci-après, et qu'elles adoptent comme leur charte, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE NORTH AMERICAN SAENGERBUND [SINGERS UNION] LIMITED". La dite corporation aura sous ce nom le pouvoir de se perpétuer pendant le terme complet de quatre-vingt-dix années, à partir de la date de sa création, ou jusqu'à ce qu'elle soit dissoute et ses affaires liquidées, ainsi qu'il est établi ci-après.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation sont l'acquisition, par voie d'achat ou de bail, d'un local destiné à un grand festival de chanteurs, qui aura lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le courant du mois de février 1890, ou à telle époque subséquente que le conseil de direction fixera; le but de la corporation est également d'engager, pour les fins ci-dessus, des artistes, musiciens, etc., nécessaires à l'exécution du plan projeté. Il sera exigé un prix d'entrée pour les représentations ou concerts qui seront donnés. Le prix et les autres détails de la fête seront déterminés par le conseil d'administration.

ARTICLE III.

Le domicile de la dite corporation sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, état de la Louisiane; toutes les assignations et autres significations légales seront adressées au président de la corporation, ou, dans le cas où il serait absent ou hors d'état de remplir ses fonctions, au secrétaire de l'association.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette association est fixé à la somme de cinquante mille dollars [$50,000], divisée en deux mille [2,000] actions de vingt-cinq dollars [$25] chacunes, payables en quotités comme suit, savoir: En quatre quotités, dont trois de vingt [20] pour cent, et la dernière de quarante [40] pour cent, à percevoir à intervalles de deux mois au plus entre chaque paiement après avis. Pour chaque action souscrite le souscripteur recevra, sur le paiement de la dernière quotité, deux [2] billets de saison avec sièges choisis par le conseil d'administration ou un comité nommé dans ce but. Si une quotité n'est pas payée quand elle est due, le conseil pourra, dans les dix jours qui suivront, sans avis au souscripteur, canceller la souscription, et le montant payé sur l'action ou les actions, sera forfait et dévolu à la propriété de la corporation.

Et comme il est bien entendu que ce capital ne doit pas être placé dans un but de profit ou de spéculation, mais est destiné à acquitter les frais du festival dont il s'agit, ou à servir de fonds de garantie pour assurer le paiement des dits frais, le Conseil de Direction est par le présent autorisé à commencer les préparatifs, à conclure des contrats et à encourir les dépenses nécessaires aussitôt que la souscription aura atteint le chiffre de vingt-cinq mille dollars.

ARTICLE V.

Cette corporation a le droit, par l'entremise de son Conseil de Direction, de passer des contrats; d'ester en justice sous son nom; d'employer un sceau particulier; de l'annuler ou de le modifier à son gré; de détenir, recevoir, acheter, transférer et hypothéquer des propriétés meubles ou immeubles; de nommer les administrateurs, directeurs et employés que nécessiteront les intérêts de la corporation, de faire et établir des règlements et sous-règlements pour l'administration des affaires de la corporation, et de les modifier à son gré.

ARTICLE VI.

Le conseil d'administration se composera de pas moins de vingt cinq ni de pas plus de quarante membres, parmi desquels formeront un quorum pour l'expédition de toutes les affaires, et chacun desquels aura, en son propre nom, au moins une action du fonds capital. De ce conseil feront partie les personnes dont suivent les noms, à la condition qu'elles se soumettent à l'obligation imposée plus haut: Jacob Hassinger, W. B. Schmidt, J. Hanno Deiler, Louis Grunewald, Louis Leonhard, A. J. Hoffman, Chas. J. A. Doerr, F. W. Bremer, E. F. Del Bondio, George Jurgens, Fred Mueller, Chas. F. Buck, Jos. Angel, Dr F. Loeber, Henry Budding, Chr. Hansen, C. H. Miller, Leopold Christ, Max. Heller, E. M. Mueller, Maximilian Herrmann, M. Vonderbank, John Strauss, E. G. Holzer et H. Eurenling.

S'il en était parmi ces personnes qui ne voulussent pas accepter la nomination, les autres, en majorité à n'importe laquelle des réunions régulières, auraient le pouvoir de les remplacer. Le conseil restera en fonctions jusqu'à ce que la corporation ait accompli son but et que les affaires de celle-ci soient liquidées. Il remplira toutes les vacances survenant qu'elle qu'en soit la cause par une majorité de ses membres, votant [illegible] porte quelle assemblée spéciale ou régulière. Il aura le pouvoir de désigner des [illegible] posant d'actionnaires, et de donner à ces comités le droit de conclure des [illegible] ceux-ci devront invariablement [illegible] par lui.

Le Conseil aura le pouvoir d'[illegible] ments nécessaires pour la bonne administration des affaires de la compagnie [illegible] les devoirs des officiers et des comités [illegible] toutes les affaires du [illegible] du festival; mais le pouvoir [illegible] conféré de contracter, acheter, vendre, hypothéquer, louer, etc., sera compris de façon à [illegible] trats qui seront jugés [illegible] pour arriver aux fins de cette corporation.

ARTICLE VII.

Les membres [illegible] nommés seront les officiers de [illegible] et conserveront leurs qualités jusqu'à l'accomplissement de son but et la liquidation de ses affaires: Jacob Hassinger, président; Charles F. Buck, premier vice-président; [illegible] second vice-président; J. Hanno Deiler, directeur musical; Louis Grunewald, trésorier; Louis Leonhard, secrétaire aux minutes; Charles J. A. Doerr, secrétaire; A. J. Hoffman, secrétaire correspondant et Maximilian Hermann, président du comité local du festival. Les vacances survenant, quelque en soient les causes, seront remplies par la majorité du Conseil d'Administration votant à n'importe quelle séance régulière.

ARTICLE VIII.

Les réunions du Conseil auront lieu aux dates fixées par celui-ci.

ARTICLE IX.

Dès que le but motivant la création de cette corporation aura été atteint, ses affaires, sans formalités, seront liquidées par le Conseil d'administration ou un Comité spécial nommé par lui; et le dit Conseil ou son comité aura le pouvoir de vendre et de disposer de tous les biens et effets, quelle qu'en soit la nature, de la corporation; et, après paiement de toutes les dettes, le surplus, s'il y en a, sera partagé au *pro rata* parmi les actionnaires; et ce partage sera *ipso facto*, une dissolution de la corporation.

ARTICLE X.

Aucun actionnaire de la corporation ne sera responsable des contrats ou des erreurs de celle-ci pour plus que la somme à elle due sur ses actions; de même qu'aucune simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'annuler la charte ou d'exposer l'actionnaire à d'autre responsabilité que le paiement de la somme due sur son action.

Ainsi fait et passé en mon bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année susdits, en la présence d'Albert E. Ewing et de George H. Braughn Jr, témoins compétents, résidant dans la paroisse; lesquels ont apposé leurs signatures avec celles des personnes ci-dessous nommées et la mienne, après due lecture du tout.

Ont signé:

J. Hassinger,	J. Hanno Deiler,
C. H. Miller,	E. F. Del Bondio,
Chas F. Buck,	Geo Jurgens,
Maximilian Hermann,	R. H. Benners,
A. G. Ricks,	F. Rickert,
Fred Peters,	H. S. Michel,
J. G. Eustis,	M. Vonderbank,
Chas J. A. Doerr,	Ph W. Dielman,
M. Dinkelspiel,	Louis Leonhard,
Louis Grunewald,	F. W. Bremer,
Chas H. Schenck,	Luigi Dell'Orto,
Allen P. Noll,	Albert Heinz,
Frantz & Opitz,	H. L. Frantz,

Jacob Schoen, par Frantz Augustus Rice, Henry Rice.
German Singing Society of the Sixth District. Ernst Seeman, Président.
Albert E. Ewing, G. H. Braughn, Jr.
W. O. HART, notaire public.

Le soussigné, annotateur des hypothèques en tel pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède, du "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited", a été ce jour enregistré dans le livre 395, folio 103.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1889.

GEORGE GUINAULT,
Annotateur des hypothèques.

Je, soussigné, notaire, certifie ici que ce qui précède est une copie exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "North American Saengerbund (Singers' Union) Limited", enregistré en mon bureau.

En foi de quoi j'appose ici ma signature et mon sceau officiel, ce 4 mai A. D. 1889.

W. O. HART, notaire.

7mai—5f en 30j